



**ENTREPRENEURS DE PROGRES**

---

## Revue de presse

*Dimanche 3 février 2019*

*Mobile: 0770 88 90 80  
Lotissement Sylvain Fourastier  
N°08 El Mouradia, Alger  
Mobile: 0770 88 90 80  
[communication@fce.dz](mailto:communication@fce.dz)  
[www.fce.dz](http://www.fce.dz)*

# SOMMAIRE

<b>A la une</b> .....	<b>3</b>
• Réserves de change : Le solde à moins de 80 milliards de dollars (Reporters).....	3
• L'UGTA et le FCE pour la candidature du chef de l'Etat (Reporters) .....	4
• Présidentielle : l'UGTA et le FCE favorables à un cinquième mandat de Bouteflika (Algérie Monde Infos) .....	5
• Sidi said: « Bouteflika est le candidat des travailleurs algériens » (Algérie Eco) .....	5
• Énergies renouvelables : Vers la production de 200 mégawatts en 2019 (APS).....	6
• L'Algérie a franchi d'importantes étapes pour assurer sa sécurité alimentaire (APS)	8
• Révision des subventions de l'électricité et du gaz : Guitouni soumet une proposition au gouvernement (Liberté).....	9
• Pôle mécanique à l'Est : Des milliers d'emplois à la clé (El Moudjahid) .....	10
• Enseignement supérieur : Une future école des énergies renouvelables à Batna (El Moudjahid).....	12
• Zaâlane: extension des projets à 6.300 Km après deux décennies (APS).....	14
• Endettés à hauteur de 500 millions de dollars : Les hôtels publics en mauvaise posture (Reporters).....	15
• Nette avancée de la femme algérienne dans le marché du travail (APS) .....	16
• Industrie de l'automobile/Global Group : Les jalons d'un immense pôle industriel avec 10 000 emplois (El Watan) .....	18
<b>Banque/Bourse/Assurance</b> .....	<b>19</b>
• Finances : la COSOB organise une formation sur la conformité (Algérie Eco).....	20
• BAD: rapport sur les perspectives économiques africaines au sommet de l'UA en février (APS).....	21
<b>Commerce</b> .....	<b>22</b>
• Concurrence et pratiques commerciales : Un programme national de sensibilisation (El Moudjahid).....	22
• Contrôle du commerce à Alger : 2238 infractions relevées en janvier (Algérie Eco) .....	23
• Importation : Pas de viande d'âne dans vos assiettes ! (El Moudjahid) .....	24
<b>Coopération</b> .....	<b>25</b>
• L'Algérie à l'honneur dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes (France) (APS) .....	25
• Algerie-Egypte : vers la relance échanges économiques entre les deux pays (Algérie Eco).....	27
• Bordj Bou-Arréridj :L'ambassadeur d'Égypte chez Condor (Liberté).....	28
• Cultures stratégiques : un projet algéro-saoudien verra bientôt le jour à El-Menea (APS).....	28
<b>Veille</b> .....	<b>29</b>
• Une stratégie nationale proactive pour juguler la fuite des compétences nationales (APS).....	30

## A la une

### **Réserves de change : Le solde à moins de 80 milliards de dollars (Reporters)**

La fonte des réserves de change de l'Algérie s'est accélérée en 2018, à en croire les chiffres communiqués, hier, par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia. Selon lui, le matelas en devises, placées dans les banques souveraines occidentales en bons de Trésor, s'est contracté à moins de 80 milliards de dollars.

Le stock s'établit à 79,8 milliards de dollars. A fin novembre 2018, les réserves de change de l'Algérie (or non compris) ont baissé à 82,12 milliards de dollars, contre 97,33 milliards de dollars à fin 2017, soit une érosion de 15,21 milliards de dollars en 11 mois. La fonte s'est accélérée durant le même exercice, faisant perdre au pays de précieuses ressources estimées à plus de 17 milliards de dollars sur une année. Les pertes sont encore plus importantes si l'on remonte les quatre dernières années, marquées par l'aggravation du déficit de la balance des paiements et la chute des cours du brut sur le marché international. En effet, dans la note de conjoncture de la Banque d'Algérie pour le premier semestre 2014, il en ressortait que les réserves de change de l'Algérie demeuraient abondantes, alors que le marché pétrolier allait connaître, en juin de la même année, un de ses pires retournement de situation. «Les réserves officielles de change de l'Algérie se sont contractées à 193,269 milliards de dollars à fin juin 2014, après une progression, au second semestre 2013, à 194 milliards de dollars en fin de période», lit-on dans la note de conjoncture. Moins de cinq années plus tard, le solde en devises de l'Algérie s'établit à moins de 80 milliards de dollars. Cela fait une perte sèche de plus de 114 milliards de dollars depuis juin 2014, une conséquence directe de l'aggravation du déficit de la balance des paiements qui a un rôle corrosif sur les réserves de change, combinée à l'effet de valorisation négatif de ces réserves. Il faut dire que le gouvernement ne s'est que peu investi dans les solutions de fond à cette fonte des réserves de change, principal indicateur de solvabilité du pays. Les réformes budgétaires et économiques que le gouvernement devait mettre en place au lendemain du contrechoc pétrolier de 2014 tardent à voir le jour, aggravant ainsi la détérioration de l'état des finances publiques et des comptes extérieurs. Pris en tenaille entre le tarissement des ressources en dinar et la baisse des réserves de change, le gouvernement a opté dès octobre 2017 pour le financement non conventionnel pour faire face aux besoins de financement qui apparaissaient çà et là. Depuis, 4 005 milliards de dinars ont été imprimés et mis à la disposition du Trésor qui était, jadis, financé par le Fonds de régulation de recettes, dont le solde a été épuisé en février 2017. L'épuisement des ressources en interne a contraint le gouvernement à recourir à la planche à billets, alors que la fonte accélérée des réserves de

change pourrait le contraindre, à terme, à reprendre le chemin des créanciers étrangers. Les prévisions du gouvernement pour la période 2019-2021, contenues dans ses cadrages budgétaires de la loi de finances 2019, tablent sur un déficit de la balance des paiements, dont les prévisions sont estimées à 17,2 milliards de dollars en 2019, 14,2 milliards de dollars en 2020, puis 14 milliards de dollars en 2021. Cependant, cette baisse du déficit n'est pas suffisante pour enrayer la fonte des réserves de change qui se situeraient à 62 milliards de dollars en 2019, 47,8 milliards de dollars en 2020 et 33,8 milliards de dollars en 2021. Ce serait le niveau critique, car en-dessous de ce seuil, c'est la solvabilité du pays qui en prend un coup, mais non des moindres. Le gouvernement n'aura de choix que de s'acheminer vers l'endettement extérieur, qu'il avait toujours écarté de ses calculs. Il est mis en demeure dès à présent d'accélérer les réformes budgétaires et économiques à même de pouvoir endiguer la contraction des réserves de change du pays.

### **L'UGTA et le FCE pour la candidature du chef de l'Etat (Reporters)**

L'Ugta et le FCE ont déclaré, avant-hier à Batna, que le chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika sera leur candidat au scrutin présidentiel du 18 avril prochain. Avec cette annonce, les deux organisations scellent leur fidélité à l'actuel président.

«La direction nationale de l'Ugta, le Forum des chefs d'entreprises (FCE), les organisations patronales partenaires de l'Ugta et la famille révolutionnaire de Batna apportent leur plein soutien à leur candidat Abdelaziz Bouteflika», a indiqué un communiqué de la centrale syndicale signé par son secrétaire général, Abdelmadjid Sidi-Saïd.

Nous «déclarons solennellement Abdelaziz Bouteflika notre candidat à l'élection présidentielle d'avril 2019», est-il souligné dans le communiqué, rendu public à l'occasion du congrès de la Fédération nationale des enseignants universitaires, tenu dans la capitale des Aurès. Le motif invoqué dans cette motion de soutien est la poursuite et l'approfondissement de «cet inlassable et intense effort pour le développement durable du pays, parachever l'œuvre de consolidation entreprise dans le développement économique, l'épanouissement social au sein d'une Algérie réconciliée, de paix, d'unité, de stabilité et de progrès». L'Ugta dit ainsi soutenir «la poursuite de l'œuvre du Président Bouteflika, qui a généré et générera encore des avancées majeures qu'elles soient démocratiques, républicaines, économiques ou sociales».

Dans son argumentaire du choix d'appeler et de soutenir une candidature du chef de l'Etat pour un autre mandat, l'Ugta a mis en avant «les innombrables acquis tant au plan socioéconomique que sur la scène internationale, où il a réhabilité la notoriété séculaire de notre nation après que notre pays ait accompagné sa propre lutte contre le terrorisme

par une politique de concorde civile et de réconciliation nationale adoptée massivement par le peuple, et qui a donné des résultats remarquables». Concernant le monde de travail, l'Ugta souligne avoir enregistré «avec la plus grande satisfaction les avancées sociales concrètes pour le monde du travail par l'amélioration constante des conditions de vie des travailleurs, des retraités et de leurs familles». Sur un autre registre, la centrale syndicale «salue avec enthousiasme les décisions historiques» prises par le président de la République en consacrant la langue tamazight langue nationale et officielle et Yennayer journée chômée et payée». Pour l'Ugta, il ne fait point de doute que ces importants acquis économiques, sociaux et sociétaux «prennent appui sur la volonté du président de la République d'asseoir et d'approfondir une paix, une unité nationale et une promotion du dialogue social, constituant le socle indispensable de la consolidation de la nation». Elle s'engage, ajoute le communiqué, «à veiller à la préservation de la souveraineté chèrement acquise et de l'unité nationale avec toute son énergie, et assure que cette détermination constitue un véritable rempart contre toute velléité à l'endroit du pays».

### **Présidentielle : l'UGTA et le FCE favorables à un cinquième mandat de Bouteflika (Algérie Monde Infos)**

Sans surprise, l'UGTA a appelé hier jeudi, le président Bouteflika à briguer un cinquième mandat à l'occasion des présidentielles du 18 avril prochain. Une annonce faite à Batna en présence, de Sidi Saïd, le SG de l'organisation, mais aussi du chef du FCE, Ali Haddad, à l'occasion du congrès de la Fédération nationale des enseignants universitaires.

«Nous, travailleuses, travailleurs, retraités, direction nationale de l'UGTA, FCE, organisations patronales partenaires de l'UGTA et la famille révolutionnaire de Batna, par leur estime fraternelle à l'endroit de son excellence le président de la République, déclarons solennellement le moudjahid Abdelaziz Bouteflika notre candidat aux élections présidentielles d'avril 2019», a en effet déclaré la centrale syndicale dans un communiqué.

Un soutien auquel Sidi Saïd, profitant de la présence de son président, a associé le FCE.

La centrale syndicale a justifié sa position par le fait «de poursuivre et d'approfondir l'inlassable et l'intense effort pour le développement durable du pays, pour parachever l'œuvre de consolidation entreprise dans le développement économique, de l'épanouissement social au sein d'une Algérie réconciliée, de paix, d'unité, de stabilité et de progrès».

### **Sidi said: « Bouteflika est le candidat des travailleurs algériens » (Algérie Eco)**

L'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), ainsi que les syndicats qu'ils lui sont affiliés, et le forum des chefs d'entreprise (FCE) ont lancé leur appel pour le président Bouteflika afin se présenter à la prochaine élection présidentielle.

« Le syndicat de l'UGTA, le patronat du FCE, et les moudjahidine de la wilaya de Batna déclarent solennellement que notre candidat pour les présidentielles prochaines est Abdelaziz Bouteflika » a indiqué aujourd'hui Abdelmadjid Sidi Said SG de l'Ugta lors de congrès constitutif de de la fédération de l'enseignement national supérieur dans la wilaya de Batna. Il a précisé que Bouteflika est le candidat des travailleurs algériens.

Le SG de L'Ugta en présence du ministre de l'emploi Mourad Zemali et celui de l'enseignement supérieur Tahar Hadjar ainsi que le président du FCE Ali Haddad, a souligné sa disponibilité et celle de son syndicats pour mener la campagne au profit de Bouteklika.

Dans une allocution qui a duré plus d'une heure, le SG de L'Ugta, est revenu sur les grandes réalisations du Président de la République, sur le plan économique en faisant référence à la nouvelle politique de diversification économique qui a permet le lancement de plusieurs investissements productifs.

Sidi Said, a aussi rappelé la stabilité sécuritaire que connaît le pays après la réconciliation nationale, tout en rappelant le climat de terrorisme qu'a connu le pays dans les années 1990.

Toutefois, la scène politique nationale se prépare a une imminente annonce de la candidature de Bouteflika à un cinquième mandat.

### **Énergies renouvelables : Vers la production de 200 mégawatts en 2019 (APS)**

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a annoncé, jeudi dernier à Tissemsilt, que l'Algérie produira, cette année, 200 mégawatts d'énergie renouvelable. S'exprimant sur les ondes de la radio locale, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt, le ministre a indiqué que la commission de régulation de l'électricité relevant de son département ministériel a élaboré un cahier de charges permettant d'attirer 70 investisseurs activant dans le domaine de la production de l'énergie solaire. Il a fait état d'un programme de production d'énergie renouvelable, décidé par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui sera lancé dans la région des Hauts Plateaux visant la production de 22.000 mégawatts de cette énergie». Pour Mustapha Guitouni, ce programme devra réduire l'utilisation du gaz dans la production de l'électricité à 40%. Nous gagnerons ainsi 20 milliards de m3 de gaz, sachant que l'Algérie exploite actuellement 50 milliards de m3 de cette énergie pour la production d'électricité», a-t-il précisé. Par ailleurs, il a rappelé que l'Algérie a produit, durant la période allant de 2000 jusqu'au début de l'année en cours, quelque 19.000 mégawatts d'électricité à la faveur du programme du Président de la République. Ce qui a permis de

tripler, durant ces deux décennies, la production d'électricité par rapport à la période allant de 1962 à 2000», a-t-il précisé, ajoutant que son secteur compte 100 centrales d'énergie électrique. Concernant la révision de la tarification d'électricité et du gaz, le ministre a indiqué que la question n'est pas posée actuellement, mais le gouvernement étudie, suite à notre proposition, une révision pratique du soutien de cette énergie vitale. Ce soutien doit être dirigée aux couches les plus vulnérables», a-t-il précisé. S'agissant des centres de conversion GPL de carburant, implantés intramuros, Mustapha Guitouni a indiqué que son département a lancé, cette année, un programme quinquennal visant la délocalisation de ces stations hors des centres urbains. Interrogé sur le marché pétrolier et la fluctuation des prix des hydrocarbures, le ministre a relevé une stabilité entre l'offre et la demande», rappelant dans ce cadre que les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont convenu, les 18 et 28 décembre dernier, de réduire la production à 1,2 million de barils/jour. L'Algérie s'est engagée de réduire sa production de pétrole contribuant à assurer un équilibre entre l'offre et la demande et la stabilité des réserves mondiales du pétrole», a-t-il expliqué. Mustapha Guitouni a observé que le prix du baril de pétrole est stable actuellement, se situant entre 60 et 61 dollars depuis le début de janvier. Il a annoncé qu'une rencontre des membres de l'OPEP est prévue en avril prochain pour réfléchir à une révision de la politique en cas de détérioration des cours du pétrole. Il a signalé dans ce cadre que de nombreux facteurs peuvent contribuer à la détérioration des prix du pétrole, comme les situations prévalant au Venezuela, en Libye et en Iran. Par ailleurs, le ministre a insisté sur la rationalisation de la consommation de l'électricité et du gaz pour exploiter ces énergies en pétrochimie, s'orienter vers l'exportation pour être une valeur ajoutée pour l'économie du pays. Il a exhorté les responsables de la Sonelgaz à sensibiliser les citoyens et les élèves des établissements scolaires sur l'importance de la consommation rationnelle d'électricité et du gaz. Mustapha Guitouni a annoncé que le taux de raccordement au réseau d'électricité a atteint 98% et pour le réseau du gaz 62% au niveau national alors que le taux de couverture en électricité de la wilaya de Tissemsilt a atteint les 98% et celui du gaz 85%. Durant sa visite, le ministre a fait état des démarches de son département en vue du transfert de la technologie adoptée par la Pologne et consistant à une utilisation double du GPL et du mazout comme carburant pour véhicules, ce qui réduira la facture d'importation des dérivés du pétrole (carburant) dans le cadre des efforts de son secteur pour aller à l'utilisation des énergies propres. Notre objectif est de reconverter 500.000 véhicules au GPL en 2020 et 500.000 autres véhicules en Sirghaz à l'horizon 2022-2023.

Nous œuvrons à supprimer des véhicules utilisant le mazout», a-t-il affirmé. Lors de sa rencontre avec les responsables locaux et les représentants de la société civile, le ministre a annoncé que la commune de Youssoufia a bénéficié d'un projet de raccordement au réseau du gaz de ville à partir du réseau de transport de la commune de Tarik Ibn Ziad (Ain Defla) sur une distance de 6 km, outre la prise en charge du



raccordement de cette énergie de plusieurs centres ruraux, ainsi que la réalisation du siège de l'entreprise Naftal au chef-lieu de wilaya. La visite d'inspection du ministre de l'Energie a été marquée par l'inauguration du centre de reconversion du GPL au niveau de la station service de Naftal à Theniet El Had, du siège de Sonelgaz du chef-lieu de wilaya, outre l'inspection du poste transformateur haute tension 220/60 KV qui contribue au renforcement du système de transport de la région. Un exposé sur le réseau de transport de l'électricité a été présenté outre la mise en service du réseau de distribution du gaz naturel au profit de 104 foyers au village de Ras Mou à Sidi Abed.

### **L'Algérie a franchi d'importantes étapes pour assurer sa sécurité alimentaire (APS)**



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a affirmé, samedi à Sidi Bel Abbès, que l'Algérie a réussi à franchir d'importantes étapes pour assurer sa sécurité alimentaire.

Présidant l'ouverture de la "journée nationale sur les légumineuses alimentaires", au siège de la wilaya, en présence des représentants du Conseil interprofessionnel de la filière des légumineuses et des agriculteurs locaux, le ministre a souligné que "l'Algérie a réussi, dans le cadre de la stratégie du président de la république, Abdelaziz Bouteflika, à développer le secteur de l'agriculture et à franchir de grandes étapes pour assurer sa sécurité alimentaire, une des constantes de la souveraineté nationale".

M. Bouazgui a mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts de différents acteurs du secteur pour relever la production, répondre aux besoins alimentaires et assurer la sécurité alimentaire.

"Depuis 2000, une réelle mobilisation nationale a été initiée au profit de l'agriculture et du développement rural à travers la mise en place d'un plan national de développement agricole. Il vise à améliorer les conditions de vie des populations rurales, préserver le patrimoine forestier, moderniser la pêche et le développement durable de l'aquaculture", a déclaré le ministre.

"L'Etat a débloqué, dans ce cadre, plus de 3.000 milliards DA en mobilisant les différents mécanismes de soutien à travers l'ensemble du



territoire national", a-t-il dit, tout en précisant que "grâce à la politique de développement et la dynamique économique, le secteur de l'agriculture participe actuellement à hauteur de 12,3 % du PIB et réalise une croissance de 3,25 %, une valeur productive de plus de 3.216 milliards DA".

Concernant la filière des légumineuses, le ministre a indiqué qu'elle représente une des matières stratégiques eu égard à son poids économique agricole, son importance dans le système de production et consommation locale qui touche 35 wilayas et emploie plus de 200.000 personnes.

"La surface cultivée, l'année dernière, a dépassé les 112.000 has alors que la production a atteint 1,3 million de quintaux soit l'équivalent de 16 milliards DA, réalisant un taux de croissance de l'ordre de 60 PC par rapport à l'année 2010", a-t-il rappelé.

Par ailleurs, Abdelkader Bouazgui a annoncé que son secteur aspire à intensifier la culture des légumineuses en assurant les ressources hydrique, des semences de bonne qualité, les machines et en encourageant les techniques de modernisation de la filière.

Selon le même responsable, son département œuvre à réduire les terres en jachère en introduisant des légumineuses alimentaires . Dans ce cadre, il a signalé que plus de 78.000 has de terres en jachère ont été récupérés dont 10.000 has réservés à la culture des légumineuses.

S'agissant de la wilaya de Sidi Bel Abbès, le ministre a fait savoir qu'elle constitue un pôle agricole par excellence. Elle occupe la 2ème place au niveau national en matière de production du lait, la 3ème place en matière de production d'orge, la 5ème place en production d'avoine outre différentes cultures comme elle est un pôle important de matériel agricole. Le ministre a écouté, lors de cette rencontre, les préoccupations des agriculteurs concernant notamment la disponibilité de l'eau et du machinisme.

Abdelkader Bouazgui doit visiter, lors de cette tournée, une pépinière privée, une exploitation agricole de production de fruits relevant de la société algérienne de Metidja dans la commune de Tabia et une autre d'arboriculture fruitière de Tenira.

Il inspectera aussi le complexe de matériel agricole "SAMPO-CMA" du chef-lieu de wilaya et le projet de réalisation du centre de formation et de vulgarisation agricole.

### **Révision des subventions de l'électricité et du gaz : Guitouni soumet une proposition au gouvernement (Liberté)**

Il promet que cela doit changer, relevant qu'il n'y a pas de raison que celui qui consomme plus d'énergie ne paie pas plus.

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, est revenu, jeudi dernier, en marge de sa visite dans la wilaya de Tissemsilt, sur la tarification de l'électricité et du gaz, annonçant que son département a soumis au

gouvernement une proposition sur une révision pratique du soutien de l'État à l'énergie et que l'Exécutif y travaille. Il s'est, toutefois, gardé de donner des détails sur la manière dont les pouvoirs publics comptent modifier le système des subventions à l'énergie. Ce qui est, cependant, sûr, c'est que le prix de l'électricité pratiqué aujourd'hui n'agrée pas le ministre.

Il explique que l'État a établi un prix social, inférieur au prix du marché. Mais que tout le monde en profite, pas uniquement les démunis. Fournissant des ordres de grandeur qui donnent une idée générale sur le coût de l'électricité, le ministre précise que cette énergie nous revient cher. Il souligne ainsi que le prix réel du kilowattheure revient à "12 DA", alors que le citoyen ne paye que "4 DA". Le différentiel est supporté par le Trésor public. Le ministre fait une comparaison des tarifs en Algérie avec ceux pratiqués dans d'autres pays. Selon Guitouni, le kilowattheure est facturé cinq fois moins cher qu'au Maroc pour la première tranche de consommation et encore 4 fois moins cher pour les gros consommateurs de la quatrième tranche qui ne sont pourtant pas dans le besoin. Il promet que cela doit changer, relevant qu'il n'y a pas de raison que celui qui consomme plus d'énergie ne paie pas plus. De son point de vue, les bas prix pratiqués, ajoutés à d'autres facteurs, sont à l'origine de la hausse de la consommation de l'énergie électrique. Pour faire face à cela, Sonelgaz doit produire plus d'électricité et, partant, consommer plus de gaz (gaz qui sert à la production de l'électricité). L'Algérie consomme entre 40 et 45 milliards de mètres cubes de gaz par an, dont 10 à 12 milliards de mètres cubes consommés par les ménages et 15 milliards de mètres cubes par les grandes entreprises. Le reste, à savoir environ 20 milliards de mètres cubes, sert à produire de l'énergie électrique. Et cela inquiète le gouvernement pour qui la disponibilité du gaz naturel constitue un autre défi à relever, les engagements contractuels qui lient le pays à des partenaires étrangers en dépendent. Le ministre a fait état d'un programme de production d'énergie renouvelable, qui sera lancé dans plusieurs régions du pays et qui visera la production de 22 000 mégawatts d'énergie propre. Pour M. Guitouni, ce programme devra réduire l'utilisation du gaz dans la production de l'électricité à 40%. Par ailleurs, il a rappelé que l'Algérie a produit, durant la période allant de 2000 jusqu'au début de l'année en cours, quelque 19 000 mégawatts d'électricité, ce qui a permis de tripler, durant ces deux décennies, la production d'électricité par rapport à la période allant de 1962 à 2000, ajoutant que son secteur compte 100 centrales électriques.

Le ministre a insisté sur la rationalisation de la consommation de l'électricité, invitant Sonelgaz à sensibiliser les ménages au non-gaspillage de l'énergie et aux économies d'énergie, le but étant de préserver d'énormes quantités de gaz, de les exploiter en pétrochimie et d'en tirer de la valeur ajoutée.

**Pôle mécanique à l'Est : Des milliers d'emplois à la clé (El Moudjahid)**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, accompagné de Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ont présidé, jeudi, la cérémonie de signature d'un partenariat entre Global Group (Kia et Hyundai Bus & Trucks), la direction de l'emploi de la wilaya de Batna et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Un accord paraphé en présence de personnalités gouvernementales et syndicales, dont l'objectif est d'employer plus de 2.500 travailleurs. Ce nouveau partenariat répondra aux offres d'emploi pour les filiales du groupe durant l'année 2019. Avec un tel accord, Global Group aspire à atteindre 10.000 employés à l'horizon 2020. La cérémonie de signature s'est déroulée dans l'usine de Gloviz pour la fabrication des véhicules Kia Al Djazaïr, situé dans la wilaya de Batna.

Global Group, à travers ses filiales, propose aujourd'hui des offres d'emploi aux agences locales opérant dans la juridiction de Batna, pour employer environ 2.500 travailleurs, entre cadres, ouvriers qualifiés et ouvriers d'exécution, à compter de la date de signature de cet accord, jusqu'au 31 décembre 2019.

Dans son intervention, M. Zemali a indiqué que «ce nouveau partenariat ouvrira la voie à la création d'un nouveau pôle mécanique à l'est du pays, qui contribuera directement à la création de la richesse, de l'emploi et de la transformation technologique». Il ajoute que l'accord permettra également la mise en place de plusieurs PME spécialisées dans la sous-traitance.

Ces accords, signés aujourd'hui, sont le fruit de plusieurs dialogues entre les signataires, mais aussi l'adoption de l'entreprise du concept «responsabilité citoyenne», à travers lequel des étudiants auront la chance d'obtenir un emploi. Il indique que «ces accords répondront certainement à la demande en matière de résorption du chômage dans cette région est du pays». Un autre accord de partenariat avec l'université de Batna, et la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels a été également signé, à travers lequel 500 étudiants nouvellement diplômés des universités d'El-Hadj-Lakhdar et de Mustapha-Ben-Boulaïd seront formés en République de Corée du Sud. Dans ce cadre, Global Group a ouvert le concours «Aspire», via son site officiel, pour permettre aux étudiants diplômés de ces universités de s'inscrire selon les disciplines et les filières de formation requises. Les lauréats de ce concours, en plus d'être employés dans l'une des filiales de Global Group, bénéficieront d'une formation technique selon les standards internationaux d'un à deux mois en République de Corée, le titulaire du certificat international sera directement qualifié pour la phase de production PLEIN CKD.

Global Group a pour objectif de recruter des employés actifs dans le monde de l'industrie et de garantir le professionnalisme de ses cadres, en utilisant toutes les possibilités d'encouragement, de formation et d'accompagnement qui leur sont destinés et dans toutes les filiales. Ce n'est pas le résultat du moment, mais un complément à ce que Global Group a entamé dans le domaine de la coordination et de la coopération

entre tous les secteurs de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Industrie. Ainsi, il répond à la politique du gouvernement en matière d'opportunités pour les jeunes dans le domaine de l'industrie, et encourage les diplômés ayant des qualifications professionnelles, absorbant ainsi le chômage et diversifiant le travail. Il convient de noter que Global Group a signé, le 20 septembre 2017, un accord de partenariat avec l'université de Batna, et la direction de l'emploi de la même wilaya, qui s'est engagé à créer pas moins de 2.500 emplois.

### **Enseignement supérieur : Une future école des énergies renouvelables à Batna (El Moudjahid)**



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Tahar Hadjar, a annoncé, jeudi à Batna, le projet de création d'une école des énergies renouvelables.

Cette future école, qui devrait être créée sur le campus batnéen, s'inscrit dans le cadre du projet d'entreprise lancé depuis quelques années et qui commence aujourd'hui à prendre corps, en vue de faire de l'université, «un élément fondamental du développement local», a ajouté le ministre. M. Hadjar a affirmé que l'université de cette wilaya, fréquentée par plus de 70.000 étudiants, est aujourd'hui une des plus grandes universités du pays et mérite d'accueillir une école des énergies renouvelables, objet d'insistance de ses enseignants. Selon l'APS, qui rapporte l'information, le ministre a indiqué que «des pôles universitaires d'excellence» verront le jour dans toutes les wilayas, «car chaque région a ses spécificités et son tissu socioéconomique».

Dans ce contexte, le ministre a souligné que le nombre d'étudiants de l'université algérienne, qui atteint actuellement plus de 1,7 million, encadrés par 64.000 enseignants, soit un taux d'encadrement moyen d'un enseignant pour 26 étudiants, estimant que ce taux s'améliorera avec l'ouverture de 3.000 nouveaux postes pour le secteur durant l'année en cours. M. Hadjar a évoqué «le bond qualitatif» réalisé par le secteur de l'Enseignement supérieur, en application des orientations du Président de la République et de son programme, ce qui a permis la réalisation de 53 institutions universitaires sur les 106 qui composent le réseau universitaire national, étendu à tout le pays, après qu'il était limité à 30 wilayas seulement.

Le secteur compte également, a-t-il rappelé, 25 centres de recherche dirigés par environ 1.700 chercheurs permanents.

La visite du ministre dans la wilaya de Batna s'inscrit dans le cadre de la préparation de l'année universitaire 2019-2020. À cette occasion, le ministre a inauguré 80 logements améliorés à Djerma, 60 à Fesdis et 10 à Barika, inscrit au titre du programme de logement des enseignants universitaires portant à l'échelle nationale sur la réalisation de 10.000 unités, dont 7.000 déjà distribuées et le reste en cours de construction. Par ailleurs, 1.500 nouvelles places pédagogiques ont été aussi inaugurées à l'université Batna-2. Au terme de sa visite, le ministre a exprimé sa satisfaction des infrastructures que comptent les deux universités de Batna, estimant que la prochaine rentrée aura lieu dans des conditions «confortables», à la faveur des nouvelles structures réceptionnées l'été passé par ces deux universités Batna-1 et 2.

### **Congrès constitutif de la Fédération nationale des enseignants universitaires**

En parallèle à cette visite, les travaux du congrès constitutif de la Fédération nationale des enseignants universitaires se sont tenus à l'université Batna-1, en présence des deux ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, du président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), du secrétaire général de l'UGTA, de cadres de la Centrale syndicale et d'universitaires. Intervenant, à l'ouverture des travaux, M. Hadjar a affirmé que cette fédération constitue une nouvelle pierre à l'édifice de l'organisation syndicale, sa structuration et la promotion de son rapport en tant que partenaire social stratégique et force de proposition du secteur. Il a également estimé qu'aucune démarche ne peut aboutir sans la mobilisation de toutes les composantes de la famille universitaire, incluant enseignants, travailleurs et étudiants, à l'ombre d'un dialogue responsable et d'un partenariat positif garantissant la stabilité du secteur et la prise en charge de toutes les questions pédagogiques et revendications socioprofessionnelles que peut entraîner l'évolution du secteur. De son côté, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a estimé que la constitution de cette fédération exprime les ambitions de poursuivre la voie de la direction actuelle de l'UGTA sur les divers plans social, économique et scientifique, face aux grands défis et multiples changements du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Pour sa part, le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi- Saïd, a qualifié d'«historique» l'organisation de ce congrès, qui a eu lieu en présence de 48 unions de wilaya, 32 fédérations nationales et environ 30 syndicats à l'échelle nationale, constituant «un plus à l'organisation syndicale». Affirmant que les enseignants universitaires qui représentent l'élite avaient un rôle important dans le développement du pays et l'édification d'une économie nationale solide, Sidi- Saïd a appelé à la conjugaison des efforts pour bâtir le pays et adopter la culture du dialogue pour la résolution des problèmes et l'aboutissement des revendications.

## **Zaâlane: extension des projets à 6.300 Km après deux décennies (APS)**



Le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane, a affirmé, jeudi, que les projets relatifs aux réseaux de transport ferroviaire en Algérie s'étendaient sur 6.300 Km linéaires alors qu'ils ne dépassaient pas les 1.800 km il y a deux décennies.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par Mouad Bouchareb, en présence du ministre des relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, M. Zaâlane a fait savoir que "ces projets contribueront au développement des régions traversées par les lignes ferroviaires et au désenclavement des citoyens".

Evoquant le projet de ligne ferroviaire des hauts plateaux s'étendant sur une longueur de 1.160 Km (de Tebessa à l'extrême ouest), le ministre a précisé que le tronçon reliant Tissemsilt à Tiaret et Tissemsilt à Saida sur une longueur de 75 Km "sera réceptionné cette année".

Le retard accusé par ce projet "est essentiellement dû à l'obligation de le mettre à jour conformément aux modèles de structures antisismiques et aux procédures d'expropriation, outre le départ du partenaire étranger (espagnole) et la prise en charge du reste des travaux par le partenaire national", a-t-il ajouté.

Le taux d'avancement des travaux au niveau de ce tronçon est de 62% actuellement, a-t-il dit, ajoutant que le taux pourrait augmenter dans les prochains mois, de manière à le réceptionner à la fin du premier semestre de 2020.

M. Zaâlane a indiqué que cette ligne ferroviaire des hauts plateaux, qui sera réceptionnée prochainement, permettra la relance du rythme de croissance et un développement local dynamique après le désenclavement des citoyens, soulignant que le projet avait coûté des montants exorbitants et que le président de la République Abdelaziz Bouteflika n'avait ménagé aucun efforts pour sa concrétisation.

Répondant à une deuxième question sur la route reliant Blida à Oued Rhiou et Ami Moussa dans la wilaya de Relizane, le ministre a indiqué que la région d'El Ouancharis et ses communes constituent les axes d'un important réseau routier, ajoutant que ladite wilaya a bénéficié, ces dernières années, d'opérations de maintenance, d'aménagement et de modernisation sur une distance de 186 km.

Les deux communes sont reliées par la route nationale n 90 qui revêt une grande importance pour le trafic économique de la région, d'autant qu'elle



constitue une bretelle sur l'autoroute est-ouest, a-t-il abondé dans ce sens.

L'autoroute qui connaît un trafic routier dense avec une moyenne de 4000 véhicules/jour est marquée par des virages en hauteur, d'où les opérations d'aménagement et de maintenance ayant ciblé le tronçon reliant Oued Rhiou à Sidi Moussa pour enveloppe financière de l'ordre d'un (1) milliard de dinars.

Concernant le tronçon de la nouvelle route reliant Oued Rhiou à Ami Moussa sur 24Km de longueur au côté ouest, le ministre a indiqué que le secteur a élaboré l'étude relative à ce projet, depuis plusieurs années, pour un coût de 3,5 milliards de dinars.

Les services techniques du ministère des Ressources en eau n'ont pas donné leur accord pour la réalisation de cette route conformément à la trajectoire prédéfinie dans l'étude, car constituant un danger pour le mur de séparation du barrage de Gargar, et partant menaçant sa stabilité, se trouvant à 10 m seulement du côté gauche de l'infrastructure.

"Le barrage de Gargar garantie l'approvisionnement en eau potable de 13 communes", a poursuivi le ministre, ajoutant que le secteur a procédé à la modernisation de la route pour réduire les virages et étudier l'éventualité de son dédoublement.

Le secteur adoptera la proposition relative à la réalisation d'une route reliant les deux régions du côté est qui sera prochainement soumise à l'examen.

### **Endettés à hauteur de 500 millions de dollars : Les hôtels publics en mauvaise posture (Reporters)**

La dette contractée par le groupe Hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT) et l'Office national algérien du tourisme (Onat) s'élève à plus de 50 milliards de dinars (près de 500 millions de dollars). Une dette creusée par les travaux de rénovation relevant du groupe, mais aussi par la mauvaise gestion qui continue à sévir dans plusieurs hôtels et leur incapacité à attirer la clientèle. Dans une résolution datée du 12 décembre dernier, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) s'est alarmé du niveau d'endettement des entreprises détenues par les entités du secteur du tourisme que sont le groupe HTT et l'Onat. En effet, le CPE fait état d'un fort endettement ; d'une situation financière déstructurée avec certaines filiales au bord de la faillite, ainsi qu'un management archaïque loin des réalités managériales des structures touristiques. S'ajoutent aussi les ressources humaines à la fois pléthoriques et insuffisamment formées, informées et impliquées et une qualité de services loin des standards internationaux. Les équipements et infrastructures sont vétustes et inadaptés aux attentes du marché et des touristes. D'ailleurs, l'endettement global des entités du secteur du tourisme que sont le groupe HTT et l'Onat s'élève à 54,9 milliards de dinars (près de 500 millions de dollars). Plus explicite, le CPE indique que les dettes les plus



importantes sont enregistrées par l'Entreprise de gestion touristique du Centre (EGT Centre), avec 10,9 milliards de dinars de dettes accumulées, ainsi que par l'EGT Est, avec 8,79 milliards de dettes. L'hôtel El Djazaïr compte 7,75 milliards de dettes et occupe la troisième place du podium. L'hôtel El Aurassi est également bien placé dans ce palmarès avec 6,7 milliards de dettes, tandis que l'EGT Thalasso enregistre 4,72 milliards de dinars de dettes. Les dettes de l'Onat s'élèvent pour leur part à 2,21 milliards de dinars. Plus encore que le montant déjà considérable de leur endettement, c'est surtout l'incapacité des entreprises du secteur à rembourser leurs dettes qui semble inquiéter le CPE. « Les flux de trésorerie sont négatifs pour la moitié des entreprises composant le groupe HTT et très faibles pour l'Onat, les rendant ainsi incapables de faire face au remboursement de ces dettes », affirme sans ambages le document. Il attribue cette situation au « retard enregistré » dans la réhabilitation des entités hôtelières du groupe HTT avec « une faible consommation des crédits octroyés de 32%, soit 24,8 milliards de dinars sur 76,7 milliards de dinars », explique le document qui fait référence à la décision prise par le gouvernement, en 2014, d'affecter une enveloppe de plus de 700 millions de dollars à la réhabilitation d'une soixantaine d'hôtels publics. Face à l'impasse financière, l'ouverture du capital des hôtels publics peut être une manière d'accroître leur rentabilité et renflouer les caisses. Mais, selon les observateurs, l'Etat doit revoir les outils et les instruments réglementaires, former le personnel, créer un environnement propice et mettre l'accent sur le management. Il y a lieu de rappeler que le groupe HTT a fait signer, en 2017, un contrat de performance à tous les directeurs d'hôtel pour les inciter à réaliser des résultats positifs, mais aussi pour les responsabiliser sur la gestion de leur établissement. Cela en prenant en compte les aspects de la formation, de l'information et de la sensibilisation des cadres du secteur sur les apports et les retombées du contrat de performance.

### **Nette avancée de la femme algérienne dans le marché du travail (APS)**



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia a affirmé, jeudi, que les plans de développement avaient offert à la femme des opportunités d'emploi dans différents secteurs notamment public, une présence qui lui a permis d'enregistrer une nette avancée dans le marché de l'emploi de 20,2% de la totalité des travailleurs par rapport aux années précédentes.

Mme Eddalia, qui prend part à Tunis à la Conférence régionale consacrée à la documentation et à la planification stratégique sur "le genre social et le commerce", a déclaré que les plans de développement en général et économique en particulier, "ont offert à la femme des opportunités d'emploi dans différents secteurs notamment le secteur public, en ce sens que sa présence a enregistré une nette avancée dans le marché de travail de 20,2% de la totalité des travailleurs, soit 2.479.000 femmes travailleuses sur un total de 12.298.000 millions de la catégorie active, par rapport aux précédentes années où elle ne représentait que 5,2% de la main d'oeuvre".

Elle a ajouté que les mécanismes et dispositifs d'aide "ont contribué à la création de postes d'emploi dans plusieurs agences, dont celles chargées du développement de l'investissement (ANDI), de la petites et moyenne entreprise (ANDPME) et de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) (17,20% des femmes en sont bénéficiaires), ainsi que le Fond de développement rural et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) (17,60% de femmes bénéficiaires).

A ce propos, la ministre a évoqué le travail de l'Agence nationale de gestion de microcrédit (ANGEM), relevant du secteur de la solidarité nationale, qui a affecté 525.877 crédits ouverts depuis sa création en 2005 jusqu'au 31 décembre 2018, soulignant que 846.555 femmes (plus de 63%) en ont bénéficié.

Parallèlement à ces mécanismes, le ministère de la solidarité nationale a œuvré à "la promotion et l'autonomisation de la femme pour le développement de l'esprit entrepreneuriale en milieu des femmes à travers l'intensification de l'action de sensibilisation sur son rôle dans l'économie via des caravanes d'information dans toutes les régions du pays, a indiqué la ministre.

Il s'agit également, selon la ministre, d'encourager la femme à s'engager dans l'entreprenariat et lui accorder des sessions de formation sur l'acquisition des capacités de gestion dans ce domaine, ainsi que de poursuivre la programmation et l'intensification des opérations d'information et de sensibilisation pour l'autonomisation de la femme dans le domaine socio-économique".

Placée sous le thème "la femme crée", un concours national a été institué, en 2016, au profit des femmes porteuses de projets et des femmes entrepreneuses réussies en guise de reconnaissance de leurs réalisations et leurs créations distinguées, a rappelé Mme. Eddalia, précisant que cette compétition visait également à mettre sous les projecteurs ces femmes considérées comme des exemples à suivre, leur permettre d'élargir leur circuit relationnel et leur donner la possibilité de développer le réseau de travail entre elles".

Rappelant "la batterie de projets dont ont bénéficié les femmes rurales depuis 2012 dans le cadre d'un programme multisectoriel", Mme. Eddalia a expliqué que le programme de la famille productrice a permis à 3078 familles de tirer profit de ce projet socioéconomique en 2018.

Compte tenu des compétences "distinguée" dont fait preuve la femme dans différents domaines, la ministre de la Solidarité a qualifié l'Algérienne

"de force économique, appelée à se développer sur les plans qualitatif et quantitatif en dépit de certaines entraves auxquelles "il conviendrait de faire face et les surpasser à travers la sensibilisation et l'accompagnement".

"Le développement et l'épanouissement de nos pays à travers la redynamisation du rôle de la femme économique et commercial est notre objectif commun", a-t-elle soutenu.

La ministre a saisi sa présence à cette conférence pour rappeler, encore une fois, "l'intérêt particulier porté par le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour l'implication de toutes les ressources humaines, hommes et femmes, dans la réalisation du développement économique du pays".

"Ce programme a consacré dans la Constitution le principe de parité sur le marché de l'emploi et la promotion de la femme aux postes de responsabilités et à la prise de décisions", a affirmé Mme. Eddalia, mettant en avant ce caractère important "adopté, conformément aux orientations du président de la République quant à la mise en place de politiques et stratégies nationales qui prennent en considération l'approche du genre social dans différents domaines".

La ministre a préconisé de "coordonner et concerter de manière régulière pour parvenir à des solutions, relever les défis et les obstacles entravant la participation efficace de la femme, cogiter aux moyens de diversification et d'élargissement des activités commerciales du point de vue qualitatif et géographique".

Aussi, elle a mis en avant l'impératif d'échanger les expériences, les expertises et les meilleures pratiques en prenant en considération le genre social dans les politiques économiques et les accords commerciaux au niveau régional".

Pour conclure, Mme. Eddalia a affirmé que "l'établissement de partenariats entre nos pays et la coordination dans le cadre d'alliances régionales est à même de relancer nos économies vers la croissance, et de créer une dynamique économique et commerciale basée sur la participation notamment de la femme pour aboutir à la réalisation des ODD 2030".

### **Industrie de l'automobile/Global Group : Les jalons d'un immense pôle industriel avec 10 000 emplois (El Watan)**

Avec Glovis, son usine KIA, il a irrévérablement jeté les premiers jalons d'un véritable pôle régional de l'industrie mécanique.

Installée sur une surface de 50 hectares, dans la commune de Djerma, située à un jet de pierre du chef-lieu de la wilaya de Batna, l'usine KIA de Global Group est en train de transformer le paysage économique de la capitale des Aurès.

Bien parti pour l'assemblage automobile, ce joyau industriel, mis en place depuis un peu plus de trois ans, entend bien se développer pour intégrer de plain-pied la construction automobile.

Le PDG du groupe, Hassan Arbaoui, se démène pour en faire un véritable pôle industriel, avec un réseau de sous-traitance locale.

Mercredi dernier, en fin d'après-midi, il a procédé à la signature de deux conventions dans les locaux de l'usine de Djerma, le premier avec la direction de l'emploi de Batna, et le deuxième avec l'université de Batna et la direction de la formation professionnelle.

Les documents ont été paraphés en présence des ministres de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, et de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar.

Pour le premier partenariat, Global Group propose, aux agences locales de l'emploi, le recrutement de 2500 travailleurs, ouvriers qualifiés et ouvriers d'exécution pour les besoins de ses usines de Batna. Pour le second, le recrutement et la formation de 500 étudiants, nouvellement diplômés des universités Hadj Lakhdar et Mostefa Ben Boulaïd, en République de Corée du Sud.

Pour ce faire, Global Group a ouvert un concours dénommé Aspire, via son site officiel, pour permettre aux étudiants de s'inscrire selon les disciplines et les filières de formation requises. «En plus d'être employés dans l'une des filiales de Global Group, les lauréats du concours bénéficieront d'une formation technique selon les standards internationaux d'un ou deux mois».

En plus, selon un communiqué de Global Group, le titulaire du certificat international sera directement qualifié pour la phase de production Plein CKD, Completely Knocked Down, qui consiste à assembler des voitures dont les composants sont complètement démontés. Ce qui veut dire que Global Group compte rapidement abandonner la formule SKD.

Les ambitions de Global Group sont grandes, lui qui a déjà attaqué le segment de l'exportation de ses produits via une plateforme mauritanienne vers l'Afrique de l'Ouest. «On est le premier exportateur de véhicules vers l'Afrique», déclare le PDG de Global Group qui promet la création de 10 000 emplois d'ici 2020.

Avec Glovis, son usine KIA, il a jeté irréversiblement les premiers jalons d'un véritable pôle régional de l'industrie mécanique. Global Group mise sur la formation et l'encouragement d'un tissu solide de sous-traitants locaux.

Toute sa stratégie a été élaborée en «coordination et avec la coopération des secteurs de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de l'industrie et de l'emploi».

En septembre 2017, un premier accord avait déjà été signé avec l'université de Batna et la direction de l'emploi de la wilaya pour engager initialement 2500 travailleurs.

Le deuxième a été paraphé en février 2018 avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels en vue de former et d'encadrer 1000 employés parmi les jeunes de la région dans le domaine de la fabrication et du montage de véhicules. C'est le pari que veut absolument réussir Global Group.

### **Banque/Bourse/Assurance**

## **Finances : la COSOB organise une formation sur la conformité (Algérie Eco)**



La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) annonce l'organisation d'un atelier technique de formation portant sur « La conformité ».

Animé par des professionnels nationaux et internationaux, cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions réglementaires fixées par l'article n° 7 du règlement COSOB n° 15-01 du 15 avril 2015 relatif aux conditions d'agrément, aux obligations et au contrôle des Intermédiaires en Opérations de Bourse (IOB), ainsi que par l'article n° 4 de l'instruction COSOB n° 16-04 du 18 décembre 2016 portant sur les fonctions et les conditions de qualification et d'inscription du responsable de la conformité.

La COSOB précise que cet atelier se déroulera le mardi 05 février 2019 au siège du Ministère des Finances.

La conformité est un des volets de la GRC (gouvernement d'entreprise, maîtrise des risques et conformité interne) très en vogue sous la pression du droit des sociétés.

Cette politique de conformité volontaire ou subie place les directeurs juridiques en première ligne : pour prouver leur conformité réglementaire, les entreprises devront mettre en place un code de bonne gouvernance, développer une fonction de « compliance officer » et intégrer la dimension de « conformité juridique » dans le quotidien opérationnel par des programmes et des processus de vérification.

Sur la base des retours d'expérience de directions juridiques anglo-saxonnes, l'action de mise en conformité peut se traduire par deux approches simultanées : à court et moyen terme, mise en place de programmes de conformité qui visent à vérifier pour les dispositifs clefs d'une organisation le respect des politiques énoncées. Chaque branche de droit (droit financier, droit de la concurrence, droit pénal, droit de la santé sécurité, etc.) peut faire l'objet d'une démarche de conformité avec la mise en place d'un programme de conformité spécifique. Des solutions logicielles tentent de gérer le flot d'informations à cette fin pour un contrôle point par point qui doit être parfaitement documenté ; à moyen et long terme, mise en place d'une communication interne dédiée sur le sujet, d'une formation continue ciblée et adaptée selon les profils visés du haut jusqu'en bas de la hiérarchie de l'organisation avec un traitement préventif systématique des risques juridiques prioritaires.

## **BAD: rapport sur les perspectives économiques africaines au sommet de l'UA en février (APS)**



La Banque africaine de développement présentera l'édition 2019 du rapport "Perspectives économiques en Afrique" en marge du prochain sommet de l'UA, a indiqué la BAD dans un communiqué publié sur son site web.

"La Banque africaine de développement présentera l'édition 2019 du rapport Perspectives économiques en Afrique en marge de la 32ème session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, vendredi 8 février 2019 à Addis Abeba", a-t-elle précisé.

Le thème retenu cette année est "l'intégration pour la prospérité économique de l'Afrique". Le rapport met en lumière les perspectives économiques et les projections de croissance de l'ensemble du continent et de chacun des 54 pays, note la BAD.

Le rapport offre des prévisions à court et moyen termes sur l'évolution des principaux facteurs socio-économiques tels que l'emploi, et fait le point sur les défis et les progrès enregistrés.

"Perspectives économiques en Afrique" est le fruit des travaux et analyses des experts économistes de la Banque.

Il s'agit d'un un outil pour les décideurs, universitaires, investisseurs, experts en finance et aussi pour la presse.

Ce rapport est "largement utilisé pour étayer les décisions politiques et améliorer l'efficacité opérationnelle des institutions", souligne la BAD.

Après une croissance de 2,1% en 2016, l'économie de l'Afrique s'est rétablie à 3,6% en 2017 et 3,5% en 2018.

L'Afrique de l'Est est en tête avec une croissance du PIB estimée à 5,7% en 2018, suivie de l'Afrique du Nord à 4,9%, de l'Afrique de l'Ouest à 3,3%, de l'Afrique centrale à 2,2% et de l'Afrique australe à 1,2%.

En 2019, 40% des pays africains devraient enregistrer une croissance d'au moins 5%.

Toutefois, il a été relevé des "risques externes" liés, entre autres, à la volatilité des cours des matières premières, au manque de diversification des produits, à la sécurité et à la maîtrise de la dette.

"L'enjeu consiste à atteindre le chemin d'une croissance supérieure qui soit inclusive et favorable à l'emploi" dans un continent où la population en âge de travailler devrait passer de 705 millions de personnes en 2018 à près d'un milliard en 2030, avait souligné la BAD dans son rapport.



## Commerce

### **Concurrence et pratiques commerciales : Un programme national de sensibilisation (El Moudjahid)**

Dans le cadre de son plan d'action, la direction générale de la régulation et de l'organisation des activités relevant du ministère du Commerce a élaboré un programme de sensibilisation en matière de concurrence et pratiques commerciales en direction des acteurs et opérateurs économiques. L'initiative qui s'inscrit dans le sillage de la politique de régulation du secteur prévoit l'organisation de séminaires, d'ateliers, de journées d'études et de tables rondes au niveau des régions et des wilayas. Les principaux objectifs visés à travers cette démarche consistent en « la vulgarisation et la médiatisation des dispositions relatives à la concurrence afin de contribuer à sensibiliser les acteurs économiques sur la nécessité d'une concurrence saine et équitable, la sensibilisation des acteurs économiques aux dispositions relatives aux pratiques commerciales, par la vulgarisation des règles et pratiques loyales et transparentes, la promotion de l'arsenal juridique du secteur ayant trait au domaine de la concurrence et des pratiques commerciales ». Les encadreurs de ce programme, au titre du premier trimestre de l'année en cours, vise également à « créer une proximité avec les opérateurs économiques et les partenaires de l'administration centrale et locale », et à établir, « un espace de dialogue et d'écoute directe par rapport aux préoccupations des partenaires du secteur (opérateurs économiques, associations professionnelles, associations de protection des consommateurs, experts et universitaires) ». Dans le cadre de la mise en œuvre de cet agenda retenu dans le sillage du plan d'action 2015-2019, il est prévu que le premier trimestre de l'année en cours soit consacré à l'examen et à l'exploitation des propositions émanant des services extérieurs et, à la définition de la méthodologie de travail la plus appropriée. Aussi, pour une approche plus adaptée aux objectifs de ce plan, la méthode de travail arrêtée au titre du lancement de la phase de programme prévoit que chaque direction régionale du commerce lance la première activité programmée et considérée comme action-pilote. Pour leur part, les services extérieurs ont été instruits pour mettre en œuvre le programme qui porte sur l'élaboration par les DRC/DCW d'un programme trimestriel des activités devant être présentées sur la base de fiches techniques à transmettre, au début de chaque trimestre. Le bilan trimestriel devant être formalisé et accompagné des communications présentées lors des manifestations organisées et des recommandations arrêtées par les participants. Les thèmes retenus à ce titre ont trait notamment à la « concurrence » et son rôle dans l'économie et la compétitivité, « les différents types de réseaux de distribution et leur apport à la définition d'un marché concurrentiel structuré », « les caractéristiques de la franchise : expériences nationales et internationales et perspectives », « Le rôle et les missions des autorités de régulation »,



«Les mécanismes de régulation du marché : expériences internationales pertinentes», «Les pratiques commerciales déloyales et illicites», «La concurrence déloyale et la publicité trompeuse», «Les ventes réglementées», «Les clauses abusives», «Le défaut de facturation et ses conséquences», «Le rôle et les missions du ministère du commerce dans la régulation du marché», «Le rôle des agents de contrôle en matière de sensibilisation des acteurs économiques et de contrôle du marché», «Impact du marché informel sur le marché réel et la concurrence», «La concurrence dans les marchés publics», «La concurrence et la régulation du marché, son rôle sur la protection des consommateurs», «Les transactions commerciales en ligne : état des lieux, pratique internationale et perspectives», et enfin, «Les techniques de l'observation des marchés en matière de concurrence». Des thématiques parmi d'autres qui versent dans la problématique de régulation des activités et, pratiques commerciales et, qui mettent en avant aussi, l'intérêt à se conformer aux règles de l'éthique, comme enjeux pour la préservation de la stabilité du marché et de la santé des consommateurs.

### **Contrôle du commerce à Alger : 2238 infractions relevées en janvier (Algérie Eco)**



Le dernier bilan du contrôle économique et de la répression des fraudes effectué par la direction du commerce de la wilaya d'Alger, fait état d'un nombre de 17765 interventions opérées durant le mois de janvier. Le nombre d'infractions relevé est de 2238 pour un montant de défaut de facturation de 134440022.02 DA. Quant au montant du pratique illicite, il a atteint 69414.00 DA et le montant de saisis 12324868.75 DA. Le nombre de proposition de fermeture est de 152 locaux.

La direction du commerce de la wilaya d'Alger tient à noter que la prévention nécessite des mesures à tous les stades de la chaîne alimentaire, depuis la production jusqu'à la transformation, la fabrication et la préparation des aliments. Diverses précautions sont à prendre pour éviter toute contamination des aliments et donc assurer leur salubrité.

En fait, la prévention nécessite des mesures à tous les stades de la chaîne alimentaire, depuis la production jusqu'à la transformation, la fabrication et la préparation des aliments. Diverses précautions sont à prendre pour éviter toute contamination des aliments et donc assurer leur salubrité, vérifier les dates de péremption des aliments pour s'assurer qu'ils sont comestibles; Réfrigération rapide des aliments: ne pas rompre la chaîne

du froid des aliments en particulier les surgelés qu'il faut acheter au dernier moment et placer au frais le plus rapidement possible ; Cuisson des aliments à des températures adéquates ; Respecter les règles élémentaires d'hygiène en veillant à la propreté de la vaisselle et des mains ; Jeter toutes les conserves bombées et respecter les barèmes (température, temps) de stérilisation des conserves ménagères et la conservation des aliments à l'écart les uns des autres pour éviter la contamination croisée et ainsi la prolifération des germes.

### **Importation : Pas de viande d'âne dans vos assiettes ! (El Moudjahid)**

«Il n'y a pas d'autorisation d'importation de viande d'âne. Ce sont des allégations infondées», a démenti, ce jeudi, le directeur des échanges commerciaux au niveau du ministère du Commerce, lors de son passage sur les ondes de la radio nationale.

Messaoud Beggah a indiqué, à cet effet, qu'il n'existe aucune opération de domiciliation bancaire pour l'importation de ce produit. Pour mettre fin à cette polémique qui a suscité moult questionnements, après l'apparition de la viande d'âne ou mulassière dans la liste des 1.095 produits autorisés à l'importation, il a fait savoir que dans le tarif douanier, les produits agricoles et agroalimentaires sont classés par chapitre de 1 à 24. «Les experts ont transposé directement la liste des produits à partir de la position et sous-position tarifaires, et ce sans exclure aucun produit», a-t-il expliqué.

L'invité de l'émission «Daïf Essabah», de la Chaîne I, a affirmé que la loi 03-04 définit les règles d'importation en Algérie et consacre le principe de libre-échange sans aucune restriction, excepté certains produits qui peuvent nuire à la santé humaine, animale ou végétale, outre l'atteinte à la morale publique. «Ces produits prohibés sont strictement interdits à l'importation», a-t-il précisé.

Le directeur des échanges commerciaux au niveau du ministère du Commerce a souligné par ailleurs que plusieurs sociétés étrangères embauchent des milliers de travailleurs étrangers, notamment les Asiatiques qui ont leur propre mode de consommation, et confié que des autorisations «exceptionnelles» ont été délivrées pour l'importation de quelques produits destinées à la consommation de ces travailleurs au niveau des bases de vie de ces sociétés. «Toute opération d'autorisation d'importation exceptionnelle de certains produits interdits est soumise à un contrôle rigoureux a priori et posteriori», a-t-il assuré, ajoutant que ce contrôle permet également de déterminer la vraie destination du produit importé. «La loi est claire», a-t-il poursuivi, en rassurant la population qu'«aucun demande d'autorisation d'importation de viande d'âne n'a été déposée par un opérateur économique algérien».

De son côté, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA), El-Hadj Tahar Boulenouar, a nié en bloc la

commercialisation dans le marché national de la viande d'âne, et salué, à cette occasion, la nouvelle mesure qui consiste à appliquer une taxe sur l'importation des viandes, laquelle va «limiter» les quantités de viande importées, et encourager, de ce fait, la production nationale dans ce domaine. «Il faut savoir que plus de 80% de la viande que nous consommons est produite localement. Nous produisons annuellement plus de 350.000 tonnes de viande blanche et entre 400.000 et 450.000 tonnes de viande rouges», a estimé le président de l'ANCA, joint par téléphone. Il ajoute que «l'Algérie n'est pas loin d'atteindre son autosuffisance en matière de production de viande, et pourra même, d'ici quatre ans, satisfaire les besoins nationaux». M. Boulenouar a, dans ce sillage, mis l'accent sur la nécessité d'encourager davantage l'investissement agricole, notamment dans le Sud et les Hauts Plateaux, soulignant «l'importance d'accompagner les éleveurs et de les sensibiliser à l'importance de la vaccination de leurs cheptels, pour éviter les pertes engendrées par l'apparition de certaines maladies, comme la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants». «Il faut réfléchir à se lancer dans la production de l'aliment de bétail, qui est actuellement importé à hauteur de 70%», a-t-il plaidé, avant de soutenir que ceci aura «sans doute un impact sur son prix».

Pour M. El Hadj Tahar Boulenouar, «cette mesure encouragera les éleveurs à augmenter leur production en viande en quantité suffisante, ce qui induira une baisse de son prix. Le prix de la viande rouge reste relativement élevé, et oscille entre 1.400 DA et 1.500 DA le kilo, alors que celui de la volaille est estimé entre 300 DA et 320 DA».

## Coopération

### **L'Algérie à l'honneur dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes (France) (APS)**



L'Algérie et ses potentialités économiques sont à l'honneur en Auvergne-Rhône-Alpes, la première région industrielle de France et l'une des plus dynamiques dans la zone économique de l'Union européenne, dans le cadre de la "Journée de l'Algérie en Auvergne-Rhône-Alpes", ouverte jeudi à Lyon.

Organisée par le consulat général d'Algérie à Lyon, en partenariat avec Business France, la journée permettra de faire connaître, pendant deux

jours, les efforts consentis par l'Algérie en matière de développement et les avancées enregistrés par l'économie algérienne qui s'est orientée, depuis quelques années, vers la diversification.

Il est reconnu que l'Algérie, en tête du PIB par habitant en Afrique du Nord, est la porte d'entrée, notamment pour les entreprises occidentales, du continent africain, grâce son potentiel économique.

Plus de 250 entreprises, aspirant à se développer dans l'export et le partenariat gagnant-gagnant, sont présentes à cette manifestation qui ambitionne également de faciliter les relations entre les entreprises algériennes et celles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, selon le consulat général qui a souligné qu'un accent "particulier" sera mis sur des filières considérées comme "stratégiques" en Algérie.

Plusieurs secteurs économiques seront sans doute au centre des intérêts des opérateurs et des investisseurs des deux pays durant cette manifestation comme l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, la maintenance automobile, le numérique, la plasturgie, les énergies renouvelables, le tourisme de montagne et le thermalisme.

Des rencontres d'affaires, des tables-rondes et des rendez-vous B2B dédiés à des secteurs d'excellence de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont prévus afin de mieux connaître les potentialités de chacun des deux partenaires afin de nouer des partenariats mutuellement bénéfiques.

Dans son intervention à l'ouverture de la journée, l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, a rappelé que les plus hautes autorités des deux pays veulent un partenariat "exemplaire, d'excellence et surtout ambitieux", soulignant "l'engagement fort de l'Algérie pour bâtir ce partenariat mutuellement avantageux".

Cependant, a-t-il relevé, même si elle est "substantielle", "notre coopération économique connaît en termes de volume et d'investissements un recul".

"Pourtant, a-t-il argué, au-delà de la stabilité dont elle jouit, l'Algérie représente un marché de plus de 42 millions de consommateurs, une classe moyenne estimée à plus de 10 millions de personnes, une croissance de plus de 3 % hors hydrocarbures, disposant d'incalculables ressources humaines, d'importantes richesses et la mise en place de facteurs attractifs en matière d'investissements".

Appelant la COFACE (organisme français d'assurance du commerce extérieur) à revoir son évaluation sur l'Algérie, il a reproché, dans ce contexte, que la carte sécuritaire évoquée est "loin de refléter la réalité et demeure (...) un handicap pour le développement des investissements et de la mobilité".

L'ambassadeur a relevé toutefois que le développement du partenariat d'exception entre l'Algérie et la France "se trouve heurté par les difficultés d'octroi de visas, notamment pour les acteurs structurants de la relation bilatérale comme les hommes d'affaires", expliquant que l'Algérie d'aujourd'hui est "bien différente de celle des années 1980".

"Bien entendu, mon pays a connu une décennie tragique, difficile au cours de laquelle l'hydre terroriste s'est attaquée aux fondements même de l'Etat. Elle l'a combattue, seule, dans l'indifférence totale de la

communauté internationale et s'en est sortie, également, seule, grâce à la politique de concorde et de réconciliation nationale mise en place par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et massivement approuvée par le peuple algérien", a-t-il rappelé, soulignant que l'Algérie, malgré un environnement régional "difficile, turbulent et heurté", elle jouit d'une "stabilité et d'une sécurité reconnues".

Il a réitéré, en sa qualité d'ambassadeur, son engagement "fort et constant" à accompagner les opérateurs économiques et à les soutenir "dans toute action" qui confortera la relation bilatérale et consolidera la coopération des deux pays au bénéfice des deux peuples.

### **Algérie-Egypte : vers la relance échanges économiques entre les deux pays (Algérie Eco)**



L'ambassadeur de la République arabe d'Égypte en Algérie, Aymen Mechrafa, a indiqué vendredi à Bordj Bou Arreridj que son pays « œuvre à relancer les échanges économiques entre les deux pays ».

« L'Égypte encourage ses opérateurs à investir en Algérie qui constitue un marché promoteur qui dispose de beaucoup d'avantages et nous encourageons les opérateurs économiques algériens à investir en Égypte », a précisé le diplomate, au cours de sa visite au Groupe Condor, spécialisé en électronique et électroménager.

Qualifiant d'«excellente» les relations politiques algéro-égyptienne, M. Mechrafa a indiqué que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint 500 millions de dollars.

De son côté, le président directeur général du groupe Condor, Abderahamene Benhamadi, a indiqué que son groupe « ambitionne d'augmenter ses exportations vers l'Égypte pour atteindre 10 millions de dollars », soulignant que l'Égypte constitue « un portail pour 1 milliard de consommateurs de l'Est d'Afrique ».

Il a ajouté que « le Groupe Condor œuvre à bénéficier des compétences égyptiennes pour commercialiser les produits algériens ».

Par ailleurs, le diplomate a également relevé que des « facilitations » pour l'obtention du visa seront accordés aux supporters algériens désireux de se rendre en Égypte à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations de football, prévue en Égypte du 21 juin au 19 juillet prochains.

Il a, dans le même sens, relevé que l'ambassade d'Égypte en Algérie a accordé 41 000 visas aux Algériens l'année dernière.

## **Bordj Bou-Arréridj :L'ambassadeur d'Égypte chez Condor (Liberté)**

L'ambassadeur d'Égypte en Algérie, Aymane Chorfa, qui a effectué une visite dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj à l'invitation du groupe Condor, s'est dit impressionné par ce qu'il a vu dans les usines de ce leader algérien des produits électroniques et technologiques. L'ambassadeur a été reçu par le président du conseil d'administration de Condor, Abderrahmane Benhamadi, et a pu visiter les unités de production les plus importantes du groupe, à savoir les unités de production des produits bruns et TV, ainsi que des réfrigérateurs. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite, l'ambassadeur a regretté que les échanges commerciaux entre les deux pays ne soient pas importants. "Les relations économiques entre l'Égypte et l'Algérie ne sont pas au même niveau que les relations politiques et diplomatiques et nous devons ensemble y travailler pour les rendre plus rentables, plus dynamiques, et ce, dans l'intérêt des deux pays", a-t-il expliqué. Les échanges commerciaux sont, selon lui, à un niveau inférieur à 500 millions de dollars. "Mais nous avons beaucoup d'occasions pour faciliter l'accès des produits algériens en Égypte comme c'est le cas de Condor qui exporte vers notre pays de l'électroménager et des téléphones portables, et faire de même pour les marchandises égyptiennes vers l'Algérie", a annoncé Aymane Chorfa. Manifestant son enthousiasme pour la diversification des activités de Condor, il a affirmé que "ce groupe est le reflet de l'Algérie en matière de croissance économique et le symbole de son investissement à l'étranger, notamment en Égypte". Le diplomate a ajouté que "la commission de suivi des projets entre les deux pays devra être relancée. Même le haut comité de coopération devra se réunir avant la fin de l'année". Et d'ajouter : "Cela devra être un coup d'accélérateur à la coopération algéro-égyptienne." "Nous voulons revenir au moins au niveau atteint en 2009 quand les échanges commerciaux dépassaient le milliard de dollars", a lancé le diplomate en rappelant la volonté des deux pays à encourager les investisseurs à s'installer en Algérie ou en Égypte. Sur un autre volet, l'ambassadeur a salué la qualification de l'équipe nationale algérienne de football en Coupe d'Afrique des nations. Il a souhaité que les supporters viennent en nombre pour visiter son pays. De son côté, le président du conseil d'administration de Condor, Abderrahmane Benhamadi, a précisé que cette coopération algéro-égyptienne a beaucoup apporté aux échanges commerciaux. Il s'est dit prêt à répondre à la demande du marché égyptien. "Nous sommes prêts à élargir notre coopération et nos échanges", a-t-il annoncé.

## **Cultures stratégiques : un projet algéro-saoudien verra bientôt le jour à El-Menea (APS)**





Un projet algéro-saoudien pour le développement de cultures stratégiques, notamment céréalières, verra bientôt le jour dans la région d'El-Menea (300 km Sud de Ghardaia), a appris jeudi l'APS auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Fruit d'un partenariat privé, le projet s'étendra sur une superficie de 5.000 hectares accordés dans le cadre de la concession agricole et sera consacré exclusivement aux cultures stratégiques, céréales et aliment de bétails, a affirmé le DSA, Mustapha Djekboub.

Une cérémonie de remise du titre de concession et du lancement du projet devant générer une centaine d'emplois, a été organisée mercredi à El-Menea, en présence des autorités de la wilaya de Ghardaia et de la wilaya déléguée d'El-Menea ainsi que des deux investisseurs privés, Abdelkrim Bounaâma (coté algérien) et Machaâl Ben Saoud Ben Abdelaziz (côté saoudien).

Véritable pôle d'attraction des investissements agricoles, El-Menea s'impose actuellement comme une zone agricole dynamique en pleine mutation dans le sud algérien, grâce à ses fortes potentialités hydriques souterraines et l'étendue des superficies arables.

La réussite de plusieurs expériences agricoles notamment dans les filières céréalière, oléicole, agrumicole et la production de primeur de pastèque, raisin et melon, ainsi que les plantes aromatiques et médicinales, joue en faveur de l'investissement dans ce secteur à forte valeur ajoutée, a-t-on souligné à la DSA.

Elle pourrait attirer des investisseurs dans de nombreux secteurs porteurs, notamment l'agriculture, l'élevage, le tourisme, l'agroalimentaire et les énergies renouvelables, a-t-on estimé.

Plus de 329.600 hectares ont été attribués dans la wilaya de Ghardaïa dans le cadre des différents dispositifs mis en place par les pouvoirs publics, dont 210.000 ha dans le cadre de l'accès à la propriété foncière agricole (APFA) pour 12.936 bénéficiaires et 119.677 ha dans le cadre de la concession (112.505 ha pour 560 investisseurs et 7.172 ha pour 2.268 jeunes), selon les statistiques de la DSA.

Ces derniers ont également bénéficié des différents dispositifs de soutien et d'accompagnement mis en place par l'Etat, notamment en matière de crédits, de raccordement à l'énergie et de mobilisation des ressources hydriques.

## Veille



## **Une stratégie nationale proactive pour juguler la fuite des compétences nationales (APS)**

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a affirmé jeudi que le Gouvernement a mis en place "une stratégie nationale proactive", basée sur une série de mesures, notamment l'emploi et la promotion de la formation, afin de juguler la fuite des compétences nationales vers l'étranger.

Le Gouvernement "a mis en place une stratégie nationale proactive afin de juguler la fuite des compétences nationales vers l'étranger et inciter au retour de celles présentes en dehors du pays" a indiqué M. Ouyahia en réponse à la question de la députée, Fatma Saïdi, sur "la poursuite de l'émigration des compétences nationales vers l'étranger", lue en son nom par le ministre des Relations avec le parlement, Mahdjoub Beda, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales.

Après avoir insisté sur le caractère "proactif et pluridimensionnel" de cette stratégie, M. Ouyahia a déclaré que "les efforts consentis par les autorités compétentes pour la prise des compétences scientifiques, formées au niveau national, s'appuient essentiellement à un système national, cohérent et homogène, pour l'insertion des diplômés des universités, écoles, instituts supérieurs et établissements de la formation professionnelle dans le monde du travail".

Evoquant les mesures prises, il a rappelé "la création de maisons d'entrepreneuriat au niveau des différents établissements universitaires pour ancrer et promouvoir la culture entrepreneuriale chez les jeunes diplômés universitaires dans le but de leur permettre d'acquérir les compétences et l'expérience requises afin de monter leurs propres projets, et partant passer du stade de demandeurs (emploi) à celui de créateurs d'emploi".

Il a ajouté, dans ce contexte, "le recours au recrutement direct au niveau des administrations et établissements publics pour les diplômés ayant bénéficié d'une formation spécialisée auprès d'organismes qualifiés, comme c'est le cas pour les diplômés de l'Ecole nationale d'Administration (ENA), l'Ecole supérieure de la santé et l'Ecole supérieur de la sécurité sociale (ESSS)".

Pour ce qui est de la prise en charge du produit des Etablissements de formation professionnelle, M. Ouyahia a fait état de mesures prises par les pouvoirs publics, notamment "la simplification et la facilitation des procédures administratives en faveur des jeunes porteurs de projets auprès du dispositif national d'aide à l'emploi (l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et l'Agence nationale de l'emploi (ANEM)) en vue de leur permettre de concrétiser leurs projets dans les meilleurs conditions".

Il a cité en outre, "la création d'un climat de travail encourageant pour les jeunes entrepreneurs à travers le soutien financier, en leur offrant l'accès à différents avantages financiers, prévus dans la réglementation en

vigueur et aux différentes formules proposées par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ)".

Ces formules, a-t-il dit, consiste en "des prêts non rémunérés, la réduction des taux d'intérêts bancaires, la prise en charge des éventuelles dépenses relatives aux études et aux expertises réalisées et requises par l'ANSEJ, outre l'octroie d'une bonification pour les projets spécifiques à la technologie".

Sur le plan technique, M. Ouyahia a expliqué que cette catégorie de jeunes "bénéficie, au titre de ces efforts, de consultation, de suivi et d'orientation continus par l'ANSEJ à toutes les tapes de réalisation de leurs projets".

Des mesures pour la prise en charge des compétences nationales établies à l'étranger

Concernant la prise en charge du produit de la formation à l'étranger, le Premier ministre a souligné que le Gouvernement "a adopté la formation à l'étranger en tant que démarche stratégique dont le concrétisation a été confiée, au début, à la commission nationale de la formation et du perfectionnement à l'étranger, avant d'être confié ensuite au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, principal superviseur de l'organisation et du suivi des opérations de formation à l'étranger".

D'autre part, le Gouvernement a opté pour d'autres mesures, notamment "la valorisation du programme nationale de la formation à l'étranger, qui a un rôle crucial dans l'approfondissement des connaissances des encadrant et des étudiants" et "la création d'une banque de données sur les compétences nationales à l'étranger à travers un réseau d'identification sous la direction du Centre de Recherche su l'information scientifique et technique (CERIST)", a-t-il encore dit.

Il a mis l'accent, à ce propos, sur "la prise en considération des expériences internationales dans la révision de la nomenclature nationale de formation en vue de l'adapter aux besoins du marché national du travail à travers l'adhésion à une série de projets internationaux en coordination avec le Bureau international du Travail".

Outre ces mesures, M. Ouyahia a rappelé "les efforts déployés par l'Etat au profit de la communauté nationale établie à l'étranger et qui sont à même d'encourager son retour au pays, dont l'affectation à son profit de Logements promotionnels aidés (LPA) (près de 2.000 unités), repartis sur 24 wilayas, l'octroi d'avantages et d'incitations dans différents domaines au profit des compétences résidant à l'étranger à travers les filières des banques algériennes, la chambre algérienne du commerce et d'industrie, les représentations diplomatiques et consulaires algériennes afin de mobiliser leur contribution volontaire au développement économique du pays.

"Ces efforts visent à juguler la fuite des compétences et matière grise nationales vers l'étranger", a insisté le Premier ministre, ajoutant que cette démarche "s'articule autour de la lutte contre la fuite des cerveaux et non pas la mobilité des compétences" qui est, a-t-il dit, "un facteur essentiel pour le transfert des expériences et des connaissances entre

pays et la constitution d'un capital humain disposant d'une expérience et d'une compétence de qualité et apte à contribuer au développement socio-économique".

Affirmant que l'Algérie "a consenti des efforts considérables pour son développement socio-économique et humain", il a soutenu que "le Gouvernement a érigé en priorité la perfection du système de l'enseignement supérieur et son ouverture sur l'environnement national et international et œuvré au renforcement du système d'enseignement et de formation professionnels pour une formation plus efficace".

En conclusion, M. Ouyahia a précisé que la fuite des cerveaux "est un phénomène complexe qui n'est pas propre à l'Algérie, mais auquel sont confrontés d'autres pays plus développés", estimant que les données relayées par les médias étaient "exagérées".

Qualifiant de "relatif" l'impact de ce phénomène sur l'Algérie, il a expliqué que c'est là une conséquence de "la stabilité politique, sécuritaire et sociale que connaît l'Algérie ces deux décennies, depuis l'investiture du président de la République à la tête du pays", outre les programmes de développement, tracés dans les différents domaines de l'enseignement supérieur et de la formation et l'enseignement professionnels.